



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL
COMMUNE DE GEMBOUX

FRW, le 25 novembre 2016



Consultation des agriculteurs de Gembloux
Le **14 novembre 2016**, au foyer communal
Synthèse

Participants :

- **19 agriculteurs**
- Pour le **Collège communal** : Marc BAUVIN (Echevin de la Ruralité), Jérôme HAUBRUGE (Echevin de l'agriculture)
- Pour l'**Administration communale** : Christine HUBERT (Responsable du pôle Cadre de vie et Agent relais PCDR)
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie** : Marie BURETTE (agent appui), Michaël PLUIJGERS (agent appui), Jocelyne VAN LIERDE (agent traitant)

Copie :

- Mise en ligne sur site internet de la Ville de Gembloux
- au Collège communal de Gembloux
- à l'Administration communale de Gembloux : à la Directrice Générale, à l'agent relais de l'ODR
- à la Direction de la FRW
- à l'Administration régionale (Xavier DUBOIS)
- au CREAT-UCL
- aux participants

Annexes :

- Annexe 1 – Présentation Powerpoint
- Annexe 2 – Carte de répartition des agriculteurs

Ordre du jour :

1. **Introduction**
 - *Cadre de travail*
 - *Pour faire connaissance...*
 2. **Portrait-robot de Gembloux : votre avis ?**
 3. **Suites**
-

1. Introduction

Marc BAUVIN, Echevin de la Ruralité, accueille les participants et les remercie de leur venue.

Le premier Programme Communal de Développement Rural (PCDR) de la Ville de Gembloux a duré environ 12 ans et touche à sa fin. 13 projets ont été réalisés ou sont en cours de réalisation dans ce cadre. La Ville a dès lors décidé de relancer un nouveau PCDR.

Jérôme HAUBRUGE, Echevin de l'Agriculture, ajoute que les consultations villageoises (qui ont eu lieu avril à juin 2016) ont apporté une certaine vision du territoire mais qu'il est important de connaître également la vision des agriculteurs qui jouent un rôle clé dans le maintien de la ruralité telle qu'on la connaît aujourd'hui autour de Gembloux. C'est ce qui explique que la Ville a décidé d'organiser une rencontre à destination des agriculteurs ayant leur siège d'exploitation sur la commune.

S'ensuivra un groupe de travail le 01/12 ayant pour thématique « agriculture et diversification », car le maintien de l'agriculture est un enjeu de taille pour l'avenir du territoire. Il est important que les agriculteurs puissent également participer à cette rencontre pour que leur point de vue soit lui aussi pris en compte et intégré dans les projets qui seront retenus dans le cadre de ce deuxième PCDR.

M. BAUVIN présente ensuite les représentants politiques ainsi que les agents de développement de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement qui aidera la Commune à mettre en place son ODR ainsi que le CREAT-UCL, auteur du PCDR (excusé pour cette réunion).

Cadre de travail

L'élaboration du PCDR commence par une analyse du territoire, en deux temps :

- Une analyse « objective » réalisée par un auteur de projet, le CREAT ;
- Une analyse « subjective » qui reflète l'avis des habitants. A cette fin, des consultations se sont déroulées dans chaque village de l'entité, ainsi qu'en centre-ville. A cela s'ajoute la consultation du secteur associatif, de personnes « ressources » et une enquête en ligne.

Comme expliqué précédemment, la participation des agriculteurs lors des consultations villageoises était assez faible or l'avis des agriculteurs, acteurs et gestionnaires, semble primordial pour réfléchir à un développement cohérent qui prend en compte les ressources du territoire.

Le PCDR est une œuvre collective, co-construite avec différents partenaires : la Ville de Gembloux, la Commission Locale de Développement Rural et la population, le CREAT, la Wallonie et la Fondation Rurale de Wallonie. L'élaboration du PCDR se déroulera en 2 ans, tandis que la réalisation des projets devrait pouvoir se faire pendant 10 ans.

L'élaboration se divise en plusieurs étapes :

- Analyse du territoire (données de l'auteur + avis de la population) ;
- Les groupes de travail thématiques (donner des idées de projet sur base de grandes thématiques) ;

- La définition d'une stratégie, d'objectifs et de projets propres au territoire par un travail de co-construction entre la Ville, l'auteur de PCDR, la Commission Locale de Développement Rural et la FRW ;
- Une phase d'approbation du document final.

La consultation des agriculteurs s'inscrit donc dans la continuité de la consultation de la population dans l'idée d'initier le groupe de travail sur ce thème.

La présentation se trouve en annexe 1.

Questions/remarques :

- La subsidiation vient de la Communauté Européenne ?
 - ↳ Non, il s'agit de subsides de la Wallonie.

Pour faire connaissance

En arrivant, les participants sont invités à localiser leur exploitation sur une carte, ainsi qu'à marquer à l'aide de gommettes le type d'activité de leur exploitation (**grande culture**, **élevage** et/ou **autre activité**).

Les agriculteurs se présentent et décrivent succinctement leurs exploitations (voir annexe 2). 13 exploitations différentes sont représentées sur les 84 actives sur le territoire.

On observera que les villages de Beuzet, Bossière, Bothey, Corroy-le-Château, Gembloux-Centre, Grand-Leez, Sauvenière sont représentés (ne le sont pas : Ernage, Grand-Manil, Les Isnes, Lonzée, Mazy).

Sans étonnement, le type d'activité le plus répandu est la grande culture. Il y a encore plusieurs élevages (même si les éleveurs du territoire sont peu représentés – il y a proportionnellement plus d'éleveurs sur le territoire que d'éleveurs autour de la table). Certains agriculteurs font également de la diversification (garde-meuble, service conteneur, légumes, ferme équestre, fraises, ...).

2. Portrait-robot de Gembloux : votre avis ?

Sur base du travail du CREAT, le territoire Gembloutois est décrit dans les grandes lignes. La présentation se scinde en plusieurs parties : une description générale du territoire et 4 dias thématiques.

Le but n'est pas d'avoir l'avis des agriculteurs uniquement sur le volet agricole du territoire. Nous souhaitons avoir leur avis sur l'ensemble des thématiques. Le reflet des discussions étant assez dense (c'était une réunion très participative), **il est possible de lire ce compte-rendu en ne se focalisant que sur les éléments en gras, qui synthétisent l'ensemble des discussions.**

Par ailleurs, la liste d'idées de projets qui ressortent des discussions a été résumée en fin de compte-rendu.

Cadre de vie

Réactions :

- Durant les consultations, certains estiment que **les habitants pointaient trop facilement les agriculteurs du doigt** comme étant « responsables » de certaines faiblesses du diagnostic. Si l'on prend l'exemple des eaux de surface : les problèmes de pollution des rivières sont essentiellement liés à un problème d'urbanisme et un manque d'épuration dans certains villages (Corroy, Grand-Leez, ...), et non lié au travail des agriculteurs.
 - ↳ Le problème aujourd'hui, c'est que **l'opinion publique à une mauvaise image des agriculteurs**. Si l'on revient sur l'exemple de l'eau : avant il y avait plus d'élevage et, pourtant, **les eaux de rivière** étaient bien plus propres. Aujourd'hui, ce **sont des égouts à ciel ouvert**, au point que les vaches ne peuvent plus boire l'eau de ces rivières. Le problème ne vient donc pas des agriculteurs.
 - ↳ Comment font les agriculteurs si les vaches ne peuvent plus boire dans les rivières ? Utilisation de petites stations d'épuration, citernes d'eau de pluie et utilisation d'eau de ville.
 - ↳ Malheureusement, **les travaux pour l'installation d'un réseau d'égouttage et de stations d'épuration sont couteux** : par exemple à Corroy-le-Château, il faudrait installer pas moins de 3300 m de tuyaux.
 - ↳ On ne sait pas si ces travaux sont prévus dans le Plan d'Assainissement par Sous bassin Hydrographique (PASH). En tout cas, les travaux ne seront pas entrepris avant très longtemps, notamment à Grand-Leez (or il s'agit de la source de l'Orneau).
- Autre problème où les agriculteurs sont pointés du doigt : **les coulées de boue**. Les agriculteurs sont montrés du doigt, stigmatisés. Mais c'est aussi un **problème d'urbanisme**, il n'y a plus rien pour retenir les eaux, et l'eau ne peut plus s'infiltrer car tout est bétonné. Par ailleurs, certaines zones urbanisées sont situées dans des zones à risque d'aléas d'inondations (par exemple à Bothey où se déversent les eaux de tout un bassin versant de 100 hectares).
 - ↳ Les Facultés de Gembloux ont étudié les zones à risque de coulées de boue. **Une trentaine de zones à risque ont été identifiées sur le territoire**. S'ajoute à cela le fait que les épisodes orageux sont de plus en plus fréquents et que la quantité d'eau qui s'écoule à la minute est doublée par rapport à avant. La Ville devra prendre des mesures comme par exemple en centre-ville où toutes les eaux s'écoulent sur la place de l'Orneau.
 - ↳ L'un des agriculteurs présents connaît bien ce problème puisque toutes les eaux de la Ville s'écoulent chez lui, à Bossière.
 - ↳ **Il faut réfléchir en amont pour retenir les eaux avant leur accumulation en un point central**.
 - ↳ Bien entendu, chaque coulée de boue représente une perte de bonne terre.
- Par rapport à la question du maintien de la biodiversité : suite au remembrement, **des chemins et des haies ont disparu**. La solution n'est pas d'en remettre dans les champs, car **les champs doivent être un minimum rentable** pour la viabilité des exploitations.
 - ↳ Les **Mesures Agro-Environnementales** peuvent être mises à des endroits précis qui sont moins gênants. Mais le problème est que la vision du citoyen n'est pas toujours réaliste.
 - ↳ Souvent **les habitants ne respectent pas les champs** ! Arrachage de fleurs par groupe (tournesol par exemple), cannettes de bières à outrance. Problème de **sensibilisation et de civisme**. Manque d'éducation.

- ↳ **Après une marche adeps, c'est épouvantable !** Il faudrait agir en amont pour sensibiliser les marcheurs. Si les bouteilles et les canettes étaient consignées, cela poserait moins de problème car les gens auraient un intérêt à les ramener plutôt qu'à les jeter n'importe où. La sensibilisation peut avoir des effets, mais cela reste éphémère. Il faut **éduquer les citoyens dès le plus jeune âge** : les enfants.
- ↳ **Les agriculteurs seraient enclins à travailler avec les enfants** pour leur apprendre à ne pas jeter les déchets. D'ailleurs, cela existe déjà (semaine de la propreté avec les écoles/week-end de ramassage par les citoyens/montage vidéo sur les déchets le long des voiries). Le problème est qu'on touche toujours le même public, celui qui nettoie mais pas forcément celui qui jette ses canettes.
- ↳ De plus, les agriculteurs **n'ont pas forcément le temps** de mener ce genre de projets.
- ↳ Est-ce que ces problèmes de déchets ne s'améliorent pas avec le temps ? Non ça empire ! (unanime).
- ↳ Ce **problème existe en centre-ville aussi**, il y a des dépôts clandestins de poubelles. Aujourd'hui, il y a des agents constatateurs qui travaillent sur le territoire pour réprimander ces comportements.
- ↳ C'est un problème commun : le Ministre Di Antonio prend des mesures pour lutter contre ces incivilités.
- **Certains promeneurs, quand il pleut, passent directement dans le champ et abiment les cultures.**
 - ↳ Il faudrait bien **entretenir les chemins de terre** pour encourager le respect de leur utilisation. La Ville aménage les chemins agricoles petit à petit. Il faudrait quand même veiller à **ne pas tout bétonner** (notamment pour les chevaux).
 - ↳ Souhait : lors de rénovations **de chemins agricoles**, il faut les faire **suffisamment larges** pour permettre le passage du **charroi agricole lourd**. Il faudrait 3,5 m. Inutile de faire des chemins énormes mais tenir compte de ce critère.
 - ↳ L'exemple des **bi-bandes avec un chemin de terre au milieu semble être une bonne solution** (c'est le top, pour les chevaux !) Les bandes pour chevaux sur les côtés sont impraticables à cause des ronces : mieux vaut qu'elles soient au milieu.
- Il faudrait **entretenir plus régulièrement les bords du RAVeL**.

Socio-culturel

Réactions :

- **Saturation du réseau routier** : c'est confirmé (notamment N29, N4). **Difficulté pour les agriculteurs** qui ne savent pas comment sortir de leur exploitation ou traverser les nationales. C'est accidentogène ! Entre 15h30 et 17h00, c'est tout simplement mission impossible (d'autant plus qu'il n'y a plus de feux rouges donc pas d'arrêt des flux).
- La rue de la Posterie, il faudrait mettre un sens unique pour ramener les véhicules vers la voirie. Mais cela ne semble pas imaginable car 22000 véhicules y passent tous les jours (*NDLR : s'agit-il bien de la rue de la Posterie ?*).
- Un problème, c'est la gare. Elle attire beaucoup de véhicules.
- Rond-point en création à Gembloux (à hauteur de la route vers Grand-Leez), il y aura d'autres problèmes : la file du feu de l'avenue de la Faculté ira jusqu'à ce rond-point et il sera bloqué aux heures de pointes.
 - ↳ Feu rouge sur chaussée de Charleroi, bloque déjà la circulation jusqu'à Corroy-le-Château.

- Il y a aussi des **problèmes de mobilité dans les villages** : traverser les villages en véhicule agricole est **problématique à cause du nombre de voitures garées**. Il n'y a plus d'espace sur la voirie. Par exemple, il devient presque impossible de traverser Beuzet et de rentrer dans Loncée. Beaucoup d'agriculteurs doivent utiliser des **voies de contournement**. Les chicanes cela passe encore, mais pas les voitures mal garées (garées à gauche et à droite de la voirie par exemple). Les habitants le font alors qu'ils n'utilisent pas leur parking privé. Un règlement communal devrait permettre de gérer cette situation.
- Difficile de **sensibiliser les habitants aux réalités des villages agricoles** (vaches qui traversent, boues, coqs, ...).
- **Les agriculteurs ressentent de l'agressivité des habitants**. Les riverains ne supportent plus les agriculteurs (pulvériser ou travailler le soir, cela n'est plus accepté). Or cela fait partie de la « vie de village ».
 - ↳ Les riverains utilisent des chemins de remembrement et ne veulent pas s'écarter même si un tracteur arrive en face.
 - ↳ Pulvérisation : les habitants deviennent fou-furieux quand ils voient un agriculteur qui pulvérise, or cela fait partie des méthodes de culture (c'est indispensable).
 - ↳ Il faut **avoir des lieux de concertation**. Il faut diffuser l'information auprès des citoyens : **charte rurale**, par exemple.
- Est-ce que les agriculteurs ont des liens avec d'autres acteurs agricoles (FWA, CRA-W, GxABT, etc.) ?
 - ↳ Le glyphosate n'est pas cancérogène. Gembloux le prouve. L'AFSCA ne veut pas entendre cet avis de l'université. L'AFSCA pose de réels problèmes aux agriculteurs.
 - ↳ Dans le Proximag, il y a eu un article sur les « vaches-hublot ». La Faculté a dû se justifier or ces expériences sont utiles pour le monde agricole.
 - ↳ Liens et relations avec la Faculté ? Chaque année, il y a **des visites d'exploitation** chez certains agriculteurs avec **un prof et les élèves de la Faculté**. Il y a **des contacts, mais peu de liens sur les recherches de la Fac**. Il arrive que la Faculté fasse une expérience chez un agriculteur mais celui-ci ne sera pas forcément tenu au courant des résultats. **La Fac devrait mieux défendre les agriculteurs** (exemple du cas médiatique récent de Fernelmont). Elle devrait davantage se positionner.
 - ↳ La Faculté, en partenariat avec le CRA-W (centre de recherche agronomique basé à Gembloux), **produit le livre blanc, qui offre des conseils pour les cultures**. Les agriculteurs sont demandeurs de nouvelles recherches pour avoir des informations actualisées sur leurs pratiques culturales.
 - ↳ De **nombreuses petites associations en matière agronomique** existent à Gembloux en lien avec ce pôle agricole.
- Rôle de la Ville en matière d'urbanisation : il y a un enjeu à ne pas mettre des riverains juste à côté des champs qui pourraient être pulvérisés, à moins de faire en sorte qu'il y ait un terrain suffisamment grand pour éviter les liens trop proches (**créer une zone tampon sur la zone urbanisable et pas sur la zone agricole**). Même chose avec la problématique des coulées de boue (pas de bâti dans les zones à risque). Au niveau de la Ville, des mesures sont déjà prises pour limiter ce genre de problèmes (charges urbanistiques ou refus de permis).
- **Exploitations agricoles ont tendance à sortir des cœurs de village** : fuite des agriculteurs des villages. Ils sortent des villages parce **qu'ils n'ont pas le choix** ! Plusieurs raisons :
 - ↳ Pour se moderniser et s'agrandir.
 - ↳ On gêne les habitants dans les villages.

- ↳ On gêne le visuel quand on sort, et on gêne dans les villages : **où est notre place ?**
- Êtes-vous unanimes sur **l'image négative** que les gens ont de vous ?
 - ↳ Oui, on est sans cesse montré du doigt. Les gens ne connaissent plus le domaine « agricole ». **Les agriculteurs sont devenus gênants.**
 - ↳ Ce sont les néo-ruraux qui n'acceptent plus le caractère agricole. Cet avis n'est pas unanime, même les anciens villageois sont critiques.
 - ↳ Les agriculteurs sont assez **pessimistes** aujourd'hui.
- Il n'y a **plus beaucoup de jeunes** (même si certains sont présents lors de la réunion)
- Sur les projets de **vente directe**, les gens sont assez sympas. Ils viennent discuter, ils viennent à la ferme et **ça se passe bien**.
 - ↳ Plusieurs participants attirent les habitants à la ferme (chevaux, variétés rustiques de bêtes de basse-cours, ferme pédagogique, ...)
 - ↳ Il y a quand même une partie de **la population qui vient volontiers à la ferme, mais** par contre, **il faut toujours se justifier !** N'est-ce pas parfois un simple intérêt ? Non, il faut quand même toujours pouvoir répondre à des questions sur les pratiques agricoles.
 - ↳ Il y a beaucoup de **clichés sur l'agriculture**, la population veut du bio et de la permaculture. Il faut toujours se justifier.
- Il existe une variété de **poule de Gembloux !** Race en voie d'extinction.

Economique

Réactions :

- Maintien des commerces en centre-ville est une problématique reconnue dans plusieurs centres-villes (pas uniquement à Gembloux).
 - ↳ **Le City-Parking est une aberration.** Or cela avait été demandé il y a 25 ans par les commerçants eux-mêmes. N'est-ce pas lié à un manque d'évolution des commerces du centre-ville ?
 - ↳ Parfois City-Parking est un peu **trop rigoureux !** Il y a quand même un problème car il n'y a pas assez de places de parking, **il faut donc encourager ce turn-over des parkings.**
 - ↳ Les habitants ne veulent plus se déplacer à pied : **il faut aller partout en voiture.**
 - ↳ Avec les supermarchés, tout est plus facile dans les magasins périphériques. Il est donc plus logique d'imaginer des **snacks et de la petite restauration en centre-ville.**
 - ↳ La Ville doit continuer **l'opération de Rénovation Urbaine** et **favoriser la mise en valeur du patrimoine.**
 - ↳ Exemple de Nivelles, où il y a eu une transformation en profondeur du centre-Ville. Aujourd'hui cela fonctionne bien. Mais nécessite **des choix importants de la part de la Ville** et s'accompagnera d'un changement en profondeur des types de commerces.
- **Saturation de l'école**, c'est un problème ! Des enfants doivent parfois faire la file toute la récréation pour aller à la toilette.
 - ↳ Les écoles ont un **impact positif sur les commerces.**
- Et dans les villages ? C'est la même chose. On dit qu'il reste des commerces à Grand-Leez mais **ce n'est pas comparable par rapport à ce qu'il y avait avant.**
- **Magasin à Loncée** : fonctionne bien mais occasionne des **problèmes pour le passage de véhicules agricoles** (car beaucoup de voitures garées).

- On a peur de se promener dans le centre la nuit.
- Les agriculteurs se demandent pourquoi la concentration et l'intensification de l'agriculture sont placées dans les faiblesses et pourquoi la diversification est mise en atout ?
 - ↳ C'est un parti pris de l'étude mais **les agriculteurs ne sont pas d'accord avec ce positionnement.**
- Agrobiopôle : c'est connu, on en parle aux 4 coins de Gembloux (sur les routes, panneaux). Mais quel est le sens derrière ce terme ? **Cette image est reconnue bien au-delà des frontières de Gembloux, mais est-ce que les Gembloutois s'identifient réellement à cette notion ?** Les journées portes-ouvertes à la ferme sont notamment utiles pour valoriser cet agrobiopôle.
 - ↳ L'association « Agrobiopôle » a pris en main le projet de GAL même si celui-ci n'a pas été retenu.
- Les nouveaux bâtiments de la Faculté seront porteurs d'emploi, c'est un gros investissement.
- **Tourisme à Gembloux ?** Les agriculteurs sont **perplexes**. Il y a du potentiel, mais il faut pouvoir l'exploiter.
 - ↳ Il y a des **expériences de gîtes ruraux et de gîtes à la ferme** (château de Ferooz, fermes avec des chevaux, etc.) **qui fonctionnent bien.**
 - ↳ Le **château de Corroy** est un atout mais n'est **pas exploité.**
 - ↳ Il faudrait **mettre en valeur les circuits de mobilité douce** pour attirer des personnes extérieures au territoire.
 - ↳ Il existe des chemins et des circuits à l'Office du Tourisme. Il arrive que des touristes souhaitent rester deux jours pour faire ces circuits : il faut donc **trouver des hébergements, cela pourrait se développer.**
- Attention aux **problèmes des canettes.**
- Le **réseau cyclable** se développe.
- Emploi : est-ce que les exploitants ont l'occasion d'engager des saisonniers ou autres ? Oui, des intérimaires et des travailleurs via l'ALE.
- Certains ont des **repreneurs**, pas tous. **C'est un problème** : il faut faire le bon choix, ce n'est pas évident. Surtout après une année difficile comme 2016 : prix, rendement, lait, bétail, ...

Gestion publique, communication et participation

Réactions :

- Liens entre les agriculteurs et la Ville de Gembloux ?
 - ↳ **Oui**, notamment pour la mise en place de **fascines** pour réduire **les coulées de boue**. Egalement, **les plantations de Miscanthus** toujours dans ce but. Pas vraiment utilisé pour la bio méthanisation à ce stade. Le problème des fascines est qu'il faut retirer la boue régulièrement.
 - ↳ Il existe un partenariat avec l'Office du Tourisme de Gembloux pour **l'organisation de la fête de la fraise.**
 - ↳ Quand il y a **de la neige**, **certains agriculteurs aident spontanément la Ville pour dégager les routes**. Cela vaudrait la peine que ce soit communiqué à la population « les engins qui sont tant décriés aident les habitants à sortir de chez eux »
 - ↳ **Accueil de classes des écoles gembloutoises**, plaines et stages de vacances (Tri Lambord) – livret dans les écoles qui présente les activités « à la ferme »

- ↳ Découverte de la nature en allant dans les champs avec les écoles, par exemple explication de ce qu'est un semis.
- ↳ **Fermes ouvertes.** S'il y a à boire et à manger cela fonctionne toujours.
- Collaborations souhaitées ?
 - ↳ **Chemins agricoles devraient être plus régulièrement fauchés** (le fauchage tardif ne suffit pas). Les moyens de la Ville semblent insuffisants (2 faucheuses pour tout le territoire).
 - ↳ Souvent les agriculteurs, doivent eux-mêmes dégager les chemins. On critique les agriculteurs de tout labourer, mais il n'y a pas d'autres solutions (vu qu'on ne peut pas pulvériser), donc on laboure.
 - ↳ Si l'agriculteur n'est pas là, c'est la broussaille. **Peu d'habitants s'en rendent compte.**
 - ↳ **Certains chemins ont disparu.**
 - ↳ **La Ville ne pourrait-elle pas sous-traiter ce fauchage aux agriculteurs ?**
- Faut-il créer une **Commission Agricole Communale** ?
 - ↳ **Il en existe une** pour la gestion des dégâts **mais la moitié des agriculteurs qui en font partie sont pensionnés.**
 - ↳ C'est un lieu de dialogue et de réflexions entre les agriculteurs et la Ville pour résoudre des problèmes communs ou répondre aux besoins des agriculteurs. C'est typiquement le genre de projet que l'on peut mettre en place via une opération de développement rural.
Ce n'est pas une CCATM (géré par un cadre légal), il n'y a pas de réglementation. N'est pas financé mais certains projets qui en déboucheraient pourraient être subsidiés.

3. Prochaines étapes : organisation des groupes de travail et constitution de la Commission Locale de Développement Rural

Une fois le cycle des consultations villageoises et des associations clôturé, les habitants auront deux nouvelles occasions de donner leur avis : lors de GT (groupes de travail) et en posant leur candidature à la Commission Locale de Développement Rural.

Les groupes de travail seront ouverts à toute la population et auront pour objectif de faire émerger des objectifs de développement et des idées de projets en lien avec les enjeux issus du diagnostic partagé. Une série de réunions thématiques (en fonction des enjeux) seront organisées dans le courant du 2d semestre 2016. Ces rencontres devraient permettre de réfléchir à des solutions sur base des constats établis.

Aux termes de la rencontre des agriculteurs, il est clair qu'il y a des éléments à améliorer. La participation des agriculteurs aux groupes de travail semble donc indispensable. Plus particulièrement, la mise en place d'un groupe de travail sur l'agriculture et la diversification sera organisée le jeudi 1^{er} décembre. Leur participation est donc souhaitée et encouragée.

La Commission Locale de Développement Rural (CLDR) existe déjà suite à la première Opération de Développement Rural et devra être renouvelée après les GT afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

La CLDR n'est pas un organe décisionnel, ce rôle étant du ressort de la Ville, pouvoir local et « Maître d'ouvrage » de l'ODR.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Ville un avant-projet de P.C.D.R. comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du P.C.D.R. et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Ville ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du P.C.D.R. et de la dynamique.

Les participants ont tous reçu un formulaire les invitant à se manifester pour participer au GT ou poser leur candidature pour la CLDR.

Réactions :

- Le thème « agriculture et diversification » touche à un domaine professionnel, semble compliqué à aborder avec les citoyens. Il y aura des intégristes qui ont une vision tronquée.
 - ↳ Il faudrait commencer à expliquer l'agriculture aux habitants, car ils ne comprennent pas. Personne ne dit qu'en agriculture biologique, on pulvérise aussi, par exemple.
- Les agriculteurs redoutent la réaction des habitants et c'est compréhensible. Le rôle de la FRW est de gérer les débats passionnels. Chacun a droit à la parole quand on est dans un groupe de travail. C'est une bonne manière de débiter le travail de sensibilisation de la population. Si les agriculteurs ne participent pas, on manquera certainement quelque chose (leur vision du développement de Gembloux). C'est important que les agriculteurs, en tant que gestionnaires du territoire, puissent donner leur avis. Il y a des projets qui peuvent améliorer les choses au niveau local (mais bien entendu, on n'améliorera pas la PAC qui se joue à un tout autre niveau).

4. Conclusions

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (Site internet, page Facebook, bulletin communal, mailing list...)

→ <http://www.gembloux.be/ma-commune/services-communaux/operation-de-developpement-rural>

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Marie BURETTE, Michaël PLUIJGERS & Jocelyne VAN LIERDE

Synthèse des propositions de projets en matière agricole

- Gestion des eaux : mettre en place un réseau d'égouttage et des stations d'épuration / système de retenue des eaux en amont (pour réduire les inondations)
- Sensibilisation / éducation / communication : poursuivre des actions comme semaine de la propreté avec les écoles, accueil des écoles + livret qui présente les activités à la ferme, plaines et stages à la ferme, ramassages de déchets, journées portes ouvertes à la ferme, aide des agriculteurs pour le déneigement
- Aménagement de voiries agricoles : bi-bandes avec une bande centrale enherbée + largeur de 3,50m pour prendre en compte le charroi agricole lourd
- Entretien plus régulier des accotements sur le Ravel
- Etablir un règlement communal relatif à la circulation dans les villages : difficultés de traversée des villages pour les engins agricoles lorsque les voitures sont parkées de chaque côté de la voirie
- Rédiger une charte rurale pour informer des pratiques agricoles
- Aménagement du territoire : créer des zones tampons sur la zone urbanisable
- Développer des gîtes ruraux, gîtes à la ferme
- Liens agriculteurs /Faculté / CRA-W : avoir plus d'informations actualisées sur les pratiques culturales
- Poursuivre les partenariats : ville/agriculteurs pour la mise en place de fascines et plantations de miscanthus, déneigement des routes / sous-traiter le fauchage des chemins agricoles aux agriculteurs. Office du tourisme /agriculteurs : fête de la fraise.
- Faire évoluer la commission agricole communale : actuellement pour la gestion des dégâts mais pourrait être un lieu de dialogue plus large entre la ville et les agriculteurs.